



SYNDICAT
DES EAUX
DE LA
REGION
MESSINE

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
03 décembre 2021	8	1	0	0	3

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 10 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°3 : Décision modificative n° 1

Le Comité Syndical,

VU le projet de décision modificative n°1 joint en annexe,

DECIDE

- **DE VOTER** la modification n°1 du budget de fonctionnement comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES / CHAPITRE 67 / + 2 446.00 €
- SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES / CHAPITRE 023 / - 2 446.00 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES / CHAPITRE 021 / - 2 446.00 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES / CHAPITRE 21 / - 2 446.00 €

Le Président du SERM

Julien VICK